iew

nowfuture

LE FUTUR, C'EST DÉJÀ MAINTENANT

MARDI 1 avril 2008

Photos de la visite

Hôtel de Ville de Lille

Nos hôtes : M. Eric Decaillon (*1*), directeur du service éclairage public ; Mme Danielle Poliautre (*2*), maire adjointe et déléguée au développement durable ; Mme Florinda Oliveri (*3*), responsable de la centrale d'achats et M. Richard Julian (*4*), chargé développement durable et environnement.

L’assemblée belge constituée de membres de l'administration communale, d'éco-conseillers, d'élus locaux et de représentants associatifs écoute avec attention les bons conseils lillois en matière de marché public responsable et durable.

Après un dîner (pardon, déjeuner) copieux, M. Eric Decaillon nous montre les innovations en matière d’éclairage public réalisées par la Ville de Lille.

Visite de l'éclairage public de la ville

Commençons la visite par le parc en face de la Mairie

Comme vous pouvez le constater sur ces photos, les lampes boules, autrefois présentes dans le parc, ont été remplacées au profit de ces cônes qui permettent de diriger la lumière là où elle est nécessaire : le sol.

Les lampadaires boules sont les plus catastrophiques : ils renvoient 50% de leur lumière vers le ciel. On estime que 30 % de la lumière est ainsi gaspillée.

Etrangement, ces cônes n'ont pas été dégradés depuis leur installation : les jeunes vandales agissaient-ils en faveur de l'environnement en détruisant les lampadaires boules ?

Les travaux apportés à l'éclairage du beffroi de la ville ont permis de réduire fortement le halo lumineux. Ce qui engendra 35% d'économies en 2005/2006 pour un éclairage plus performant et sûr.

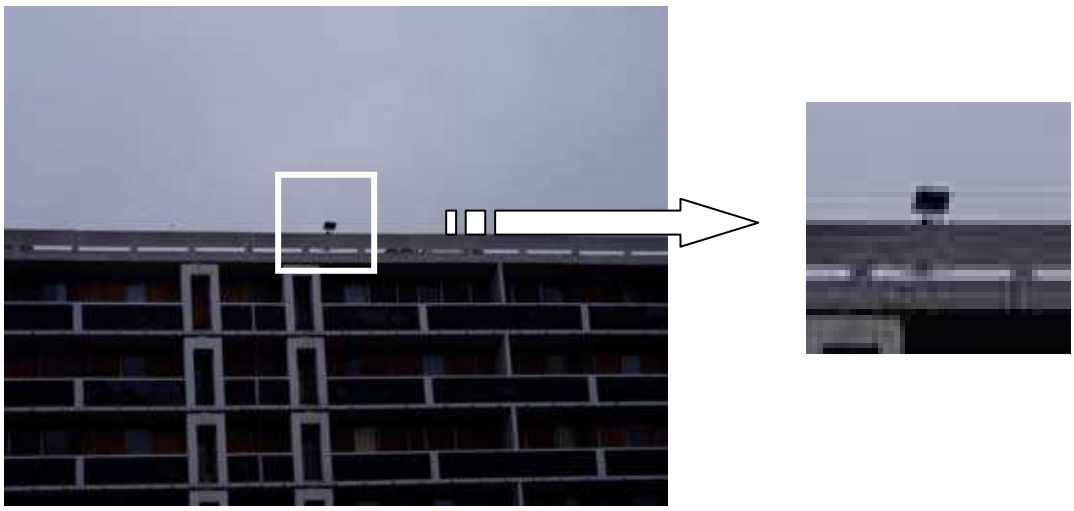

Ces spots qui ont l'air minuscule se trouvent en haut des immeubles et éclaire la rue et/ou le parc en contre-bas. Ces spots ne sont pas allumés en continu mais fonctionnent avec des coupures tellement brèves que l'œil humain ne les remarque pas, par contre, la consommation d'énergie le remarque bel et bien puisque ces gros consommateurs sont, dans une certaine mesure, économique grâce à ce système.

La voirie et les trottoirs sont éclairés séparément et plus efficacement : d'une part la voirie est éclairée avec le lampadaire de forme habituelle, d'autre part les trottoirs sont éclairés par ces petits lampadaires de mêmes styles que ceux du parc. L'avantage de ces derniers est de ne pas diffuser de lumière vers le ciel.

Un autre exemple de lampadaire : vous trouverez ces lampadaires de forme futuriste dans le parc Jean-Baptiste LEBAS.

Inauguré en juin 2006, le parc Jean-Baptiste Lebas investit le boulevard du même nom, longtemps défiguré par 11 voies de circulation et un parking sauvage.

Un exemple de lampadaire boule correct car la partie haute de la boule est recouverte donc la lumière